

7 bis, allée de l'île Gloriette
44 093 Nantes Cedex 1
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE DU PÔLE
Caroline Rauscent

ANNULE ET REMPLACE LA DECISION 10 074/2022

AFFAIRES FINANCIÈRES
Ronan Guiheneuf
DIRECTEUR

RECETTES
Nathalie Dolley
DIRECTRICE

CONTRÔLE DE GESTION
Caroline Rauscent
DIRECTRICE

**DECISION PPERF N°10 011/2023
FIXANT LES TARIFS HORS CHARGE DE MISES A DISPOSITION DE LOCAUX
PAR LE CHU DE NANTES
A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023**

Vu l'article L6143.7 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, les tarifs hors charge de mises à disposition des locaux par le CHU de Nantes sont fixés à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Surfaces non meublées <u>tertiaires</u>	142,75€ / m ²
Surfaces meublées tertiaires	171€ / m ²
Surfaces non meublées <u>dédiées à des activités de recherche</u>	185,60€ / m ²
Surfaces non meublées <u>dédiées aux soins</u>	228,40€ / m ²
Forfait charges directes* / an :	
- Immeuble de Grande Hauteur (IGN)	81,13€ / m ²
- Immeuble hors Grande Hauteur	68,05€ / m ²

*eau et assainissement, chauffage, électricité, entretien des ascenseurs, entretien des systèmes de sécurité incendie, contrôles techniques réglementaires, équipe de sécurité, travaux de grosse maintenance (GER)

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le **15 JUIN 2023**

Nathalie Dolley 
Directrice des Recettes
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc
et des Ressources Financières